



Procès-verbal

1^{ère} assemblée ordinaire du conseil d'administration

Mercredi, le 21 janvier 2026 à 19h

Centre Édouard-Lavergne, 390, rue Arago Ouest, salle 303 et par visioconférence.

Présences

Membres avec droit de vote :

■ Mme Myriam Nickner-Hudon	Présidente
■ M. Mathieu Montégiani	Vice-président
■ Mme Virginie Bernier	Secrétaire
■ Mme Marilyn Wellman	Trésorière
■ Mme Élisabeth Bouchard	Administratrice
■ Mme Morgane Person	Administratrice (en ligne)
■ M. Sylvain Simoneau	Administrateur
■ M. Samuel Yergeau	Administrateur

Aucune absences

Autres présences

■ Mme Élainie Lepage	Conseillère du district électoral de Saint-Roch — Saint-Sauveur
■ M. Dave Gagnon-Pelletier	Conseiller en consultations publiques
■ Mme Véronique Demers	Secrétaire de soutien
■ MM. Arnaud Rinfret et Charles Journeault	Étudiants au baccalauréat en développement durable (Université Laval)

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 8 personnes participent à l'assemblée et 5 personnes sont en ligne (incluant Mme Morgane Person).



Procès-verbal

1^{ère} assemblée ordinaire du conseil d'administration

Mercredi, le 21 janvier 2026 à 19h

Centre Édouard-Lavergne, 390, rue Arago Ouest, salle 303 et par visioconférence.

DEROULEMENT	HEURE
1. Accueil et ouverture de l'assemblée	19 h
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3. Adoption du procès-verbal du 19 novembre 2025	19 h 05
4. Présentation d'un projet étudiant en aménagement durable du territoire à l'Université Laval — rue de l'Aqueduc, par Charles Journeault	19 h 07
5. Période d'information de la conseillère municipale	19 h 40
6. Période de questions et commentaires des citoyens	19 h 50
7. Dossiers particuliers du conseil de quartier <ul style="list-style-type: none">■ 7.1 Plan d'action■ 7.2 Table vélo■ 7.3 Suivi sur le projet de biodiversité■ 7.4 Rapport annuel, états financiers et Assemblée générale	20 h 10
8. Correspondance et trésorerie <ul style="list-style-type: none">■ 8.1 Correspondance■ 8.2 État des revenus et dépenses■ 8.3 Ajustement tarif — secrétaire de soutien	20 h 30
9. Varia	20 h 35
10. Fin de l'assemblée	20 h 45



Procès-verbal

1^{ère} assemblée ordinaire du conseil d'administration

Mercredi, le 21 janvier 2026, à 19 h

Centre Édouard-Lavergne, 390, rue Arago Ouest, salle 303 et par visioconférence.

1. Ouverture de l'assemblée

Mme Myriam-Nickner Hudon, présidente du conseil de quartier de Saint-Sauveur, ouvre l'assemblée à 19 h 07.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Mme Myriam Nickner-Hudon, dûment appuyée par M. Mathieu Montégiani, il est résolu d'adopter l'ordre du jour sans modification.

3. Adoption du procès-verbal du 19 novembre 2025

Sur proposition de M. Samuel Yergeau, dûment appuyée par M. Mathieu Montégiani, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 19 novembre 2025 sous réserve de corriger les noms de deux administrateurs et d'apporter un complément d'information sur les stations àVélo.

4. Projet d'aménagement durable sur la rue de l'Aqueduc

Charles Journeault et Arnaud Rinfret, deux étudiants au baccalauréat en développement durable du territoire de l'Université Laval, ont présenté un projet d'aménagement et de verdissement sur la rue de l'Aqueduc réalisé dans le cadre de leur cours de premier cycle « Aménagement durable du territoire ». Ils proposent notamment l'ajout de toits verts (programme de verdissement des toits en partenariat avec la ville), l'aménagement d'un parc au nord de la rue de l'Aqueduc, la plantation d'arbres sur les espaces vacants et la transformation de la rue de l'Aqueduc en corridor de mobilité durable.

Le projet de MM. Charles Journeault et Arnaud Rinfret a été conçu pour maintenir une circulation fluide le long du corridor des véhicules d'urgence. Parmi les retombées attendues, les étudiants



nomment une plus grande résilience en lien avec les changements climatiques, un nouveau parc de proximité et une déminéralisation accrue.

Un citoyen demande s'ils ont tenu compte des changements climatiques dans le projet de réaménagement proposé pour la rue de l'Aqueduc. M. Journeault mentionne par exemple que les changements climatiques augmentent déjà la fréquence et la durée des pluies extrêmes et que les aménagements proposés peuvent aider à s'adapter à ce genre de problèmes.

Une citoyenne demande si dans l'aménagement proposé les espaces verts existants seront bonifiés et si les espèces d'arbres à planter ont été déterminées. M. Journeault répond que le projet n'inclut pas cette précision en raison du temps limité pour réaliser le travail académique. L'étudiant de l'Université Laval demeure toutefois ouvert à continuer de développer le projet qui est au stade embryonnaire, souligne-t-il. Mme Myriam Nickner ajoute que les essences d'arbres choisies devraient être indigènes, résilientes au milieu urbain et diversifiées.

5. Période d'information de la conseillère municipale

Mme Élainie Lepage, conseillère municipale du district électoral de Saint-Roch — Saint-Sauveur, aborde les sujets suivants :

- **Feux rectangulaires à clignotements rapides (« Kali-Flash ») sur Saint-Vallier Ouest** : la lumière clignotante pour la traverse piétons sur la rue Saint-Vallier Ouest (angle Renaud) a été retirée et a été remplacée par un arrêt obligatoire. Les autres traverses pour piétons sur Saint-Vallier Ouest au coin des rues Sainte-Catherine et Montmorency seront sécurisées par l'ajout de Kali-Flash.
- **Réaménagement de la rue Saint-Vallier Ouest** : Mme Lepage rappelle les travaux qui seront faits au printemps 2026 pour compléter la phase 2 du réaménagement. Des plantations d'arbres seront ajoutées sur la rue Saint-Vallier Ouest entre le boulevard Charest et la rue Carillon. La placette devant le commerce Vitrum Hortis sera également terminée. Finalement, du pavé va remplacer l'asphalte. Des rencontres d'information publiques auront lieu ce printemps pour présenter plus en détails l'échéancier des travaux de la phase 3 qui se concentre de la rue Saint-Luc jusqu'à Marie-de-l'Incarnation.
- **Immeuble Le Carillon** : l'OMHQ est le propriétaire du bâtiment. L'espace au rez-de-chaussée accueillera un CPE de 85 places. Un stationnement sous-terrain sera accessible au public.
- **Passerelle cyclo-piétonne du stade Canac** : Puisque le dossier fait l'objet d'un litige entre la Ville de Québec et le Ministère des Transports et de la Mobilité durable, la conseillère



municipale ne peut pas donner de détails sur l'avancement du dossier à la Ville. Le stade Canac va subir une cure de rajeunissement représentant un investissement de plus de 20 M\$.

- **Escalier des Franciscaïns** : Mme Lepage mentionne que de stabilisation des sols dans la falaise doivent être effectués avant de pouvoir recevoir la construction d'un nouvel escalier qui devrait inclure une rampe pour vélos. L'équipe d'ingénierie et de planification de la Ville a lancé un appel d'offres pour l'exécution des travaux. La réouverture de l'escalier des Franciscaïns est prévue en 2027.
- **Faits saillants 2026 du budget de la Ville** : pour les résidents de l'arrondissement La Cité – Limoilou, il y a une baisse du taux de taxation qui équivaut à une diminution de 20\$ par compte de taxes. Pour les commerçants, le taux de taxation est de 1,4% et les frais pour l'octroi de permis de terrasse sont abolis. La gratuité des loisirs est maintenue. La Ville de Québec enregistre des économies de 47,5 M\$ en optimisant et contrôlant ses dépenses.
- **Équimobilité** : La Ville de Québec investit 2,35 M\$ de plus dans son programme Équimobilité dont une enveloppe de 4,1 M\$ en 2026. Le programme veut faciliter l'accès au transport en commun pour les personnes à faible revenu en offrant un tarif de 50\$ pour la passe mensuelle et de 2\$ pour les billets unitaires.
- **Passage cyclo-piéton Borne/Ardennes** : Une piste cyclable sera officiellement aménagée sur la voie de chemin de fer pour connecter la rue des Ardennes et la rue Borne dans le secteur du parc industriel Saint-Malo. Cette piste fera également la connexion avec le lien cyclo-piéton existant au parc Lionel-Bertrand et permettra de sécuriser un chemin régulièrement emprunté de manière informelle. M. Samuel Yergeau, administrateur, salue l'initiative à venir.
- **Mise en chantiers** : Québec enregistre la plus forte croissance dans les grandes villes canadiennes sur le nombre de mise en chantiers en 2025, avec 5700 logements.
- **Programme Accès-Famille** : les maisons anciennes peuvent se qualifier désormais dans le cadre du programme Accès-Famille.
- **Le Nid** : Mme Lepage souligne l'inauguration des locaux du regroupement Le Nid sur la rue Saint-Vallier Ouest, qui regroupe trois organismes qui offrent sous un même toit un continuum de services aux familles de la grossesse jusqu'à l'entrée à l'école des enfants. Une collaboration a eu lieu avec l'agence Caméléon pour créer l'image de marque.
- **Événements à venir** : le Nouvel An lunaire de la SDC Saint-Sauveur aura lieu le 21 février et la Fête hivernale interculturelle organisée par la Concerte se déroulera le 28 février au Patro Laval.



- **Parcours haute fréquence du RTC:** L'augmentation de la taxe sur l'immatriculation servira entre autres à ajouter un parcours de haute fréquence en autobus pour relier les quartiers Saint-Roch, Saint-Sauveur et Val-Bélair. Ce parcours haute fréquence du RTC verra le jour en 2026.

6. Période de questions et commentaires des citoyens

- **Compte de taxes :** M. Samuel Yergeau souligne qu'un autre mode de communication que la lettre postale serait pertinente pour rappeler aux propriétaires de payer leurs comptes de taxes afin d'éviter les frais de retard. Mme Lepage rappelle qu'il est toujours possible de s'inscrire au service de transmission électronique de documents en choisissant l'onglet « Taxes et évaluation » dans le portail « Voilà ».
- **Terrain de Verdun :** De nouveaux échanges concernant l'avenir du terrain de Verdun s'imposent alors qu'un citoyen suggère une plantation massive d'arbres le long de la clôture. La conseillère de Saint-Sauveur-Saint-Roch, Élainie Lepage rappelle que le terrain est présentement contaminé en raison de l'ancienne usine à gaz ayant occupé le site et que les coûts de décontamination ne sont pas encore connus. M. Yergeau propose de profiter de la proximité des voies ferrées en utilisant des wagons de train pour sortir la grande quantité de terre contaminée du terrain de la rue de Verdun. La présidente du conseil de quartier, Myriam Nickner, précise que la phytoremédiation pourrait être une avenue intéressante à considérer décontaminer le site.
- **Déneigement :** Mme Lepage rappelle que la nouvelle politique de déneigement en est à sa première année et qu'il est possible de consulter la [rubrique Info-Déneigement](#) pour connaître de niveau de priorité de chaque rue pour le retrait de la neige. La conseillère municipale rappelle que pour toute plainte liée au déneigement des rues il faut composer le 311.
- **Bollards :** Un citoyen propose que la Ville de Québec installe des bollards permanents le long des voies cyclables et des poteaux autour des nouveaux bacs/fosses de plantation comme c'est le cas à Montréal. Ces ajouts peuvent permettre aux automobilistes de s'habituer aux nouvelles configurations de trottoir.
- **Entreprise QSL à Québec :** Les démarches sont en cours pour que le port de Québec obtienne une certification pour avoir un service de douanes sur place. L'entreprise QSL attend cette confirmation du gouvernement fédéral pour aménager un nouveau terminal de conteneurs en eaux profondes.



7. Dossiers particuliers du conseil de quartier

■ 7.1 Plan d'action

Mme Virginie Bernier a envoyé aux membres du conseil de quartier Saint-Sauveur un résumé de la rencontre de travail du conseil d'administration tenue au mois de décembre. Elle mentionne également qu'une deuxième rencontre est prévue avec Mme Gabrielle Doucet-Simard de la Concerte pour valider si les axes ciblés pour le plan d'action du conseil de quartier sont cohérents avec les préoccupations des citoyens du quartier. Un atelier de consultation sous forme de kiosques participatifs devrait avoir lieu tout de suite après la prochaine assemblée du conseil de quartier le 18 février prochain. L'objectif demeure de déposer un nouveau plan d'action 2026-2030 lors de l'assemblée générale annuelle du mois d'avril.

■ 7.2 Table vélo

M. Sylvain Simoneau résume la dernière rencontre de la Table de concertation vélo et mentionne que M. Julien Roy a été élu président de l'exécutif de la Table de vélo et M. Martial Van Neste est de retour dans l'organisation. Il a été question d'un compte rendu d'une discussion à VéloCentrix, de l'état du déneigement du réseau cyclable (ex. boulevard Neilson), des impacts potentiels sur le réseau cyclable causés par le projet du tramway ainsi que de la transformation éventuelle du boulevard Pierre-Bertrand en Corridor Viva Cité.

■ 7.3 Suivi sur le projet de biodiversité

Mme Myriam Nickner affirme que le projet de balado sur la biodiversité avance et qu'elle a dressé une liste d'intervenants potentiels pour participer à l'enregistrement. De son côté, Mme Morgane Person propose d'organiser un atelier sur la biologie et les végétaux pour découvrir la faune et la flore longeant la rivière Saint-Charles. Une citoyenne présente dans la salle mentionne la possibilité d'utiliser l'application iNaturalist pour répertorier ce qui est observé dans le quartier.

■ 7.4 Rapport annuel, états financiers et assemblée générale annuelle

Un nouveau canevas pour le Rapport annuel des conseils de quartier a été rendu disponible par la Ville. M. Mathieu Montégiani se propose pour faire la transition entre l'ancien et le nouveau modèle à utiliser pour la remise du rapport annuel. Il souligne que ce serait une belle occasion pour produire une version plus concise du rapport.



8. Correspondance et trésorerie

■ 8.1 Correspondance :

S.O.

■ 8.2 État des revenus et dépenses :

Le solde actuel du compte du conseil de quartier Saint-Sauveur est de plus de 2500\$. Ce montant inclut le budget de fonctionnement annuel versé mais la Ville mais ne prend pas en considération la subvention de 4000\$ si on enlève la subvention obtenue pour le programme de biodiversité.

■ 8.3 Travail de secrétariat :

Résolution CQSS-26-01-01

Sur proposition de Mme Marilyn Wellman, dûment appuyée par Mme Virginie Bernier, il est unanimement résolu que le conseil de quartier recourt au service d'une secrétaire de soutien pour la rédaction des procès-verbaux pour l'année 2026 au tarif de 130\$ par procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité

Résolution CQSS-26-01-02

Sur proposition de Mme Élisabeth Bouchard, dûment appuyée par M. Sylvain Simoneau, il est unanimement résolu de verser un montant de 130\$ à Mme Véronique Demers pour le travail de rédaction du procès-verbal de la séance du mercredi 21 janvier 2026.

Adoptée à l'unanimité

■ 8.4 Remboursement pour la rencontre de travail du mois de décembre:

Résolution CQSS-26-01-03

Sur proposition de Mme Marilyn Wellman, dûment appuyée par Mme Myriam Nickner-Hudon, il est unanimement résolu de rembourser à M. Mathieu Montégiani un montant de 230\$ lié à une rencontre de travail du conseil de quartier de Saint-Sauveur du mercredi 18 décembre 2025.

Adoptée à l'unanimité



■ **8.5 Budget pour l'atelier de consultation du 18 février :**

Résolution CQSS-26-01-04

Sur proposition de M. Mathieu Montégiani, dûment appuyée par Mme Virginie Bernier, il est unanimement résolu d'autoriser une dépense maximale de 225\$ pour l'achat de boissons chaudes et de collations dans le cadre d'un atelier de consultation sur le futur plan d'action du quartier Saint-Sauveur qui se tiendra après l'assemblée du 18 février prochain.

Adoptée à l'unanimité

9. Varia

La présidente du conseil de quartier rappelle que le Carnaval de Québec débutera sous peu (6 au 15 février 2026) et qu'il s'agit d'un bon moment pour acheter une effigie afin de profiter pleinement de l'événement.

10. Fin de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 21 h 11.